

L'EMARS pour un meilleur accès aux soins

En octobre 2022, l'EMS (Équipe Mobile de Soins) modifie son nom pour l'EMARS (Équipe Mobile d'Appui / Ressources en Santé), en déployant l'Appui / Ressources, auprès des établissements et services du Pôle Habitat Accompagnement et Soins (HAS) de l'association.

Dans une dynamique de favoriser l'accès aux soins, l'EMARS répond à une constante augmentation des besoins en soins et des difficultés à accompagner certaines situations de santé complexes, par les professionnels socio-éducatifs.

Elle apporte un soutien aux équipes, coordonne et collabore avec celles-ci, sans se substituer à elles ou à un dispositif de droit commun. Par un regard transversal, elle facilite l'évaluation globale et peut-être un « pivot » dans la mise en place d'un relai. Elle propose également des conseils en soins et des actions de prévention.

Témoignage de Laura - SAVS de Cholet

« C'est une ressource précieuse pour des réponses et des relais sur le terrain. Grâce aux informations médicales précises, nous pouvons mieux appréhender les pathologies des personnes accompagnées.

Au SAVS, nous avons accompagné un monsieur avec des souci vasculaires. Il avait une inflammation du pied et avait besoin de soins infirmiers à domicile. Ce monsieur avait des difficultés à accepter les soins et risquait l'amputation. Nous rencontrions des difficultés à échanger avec l'équipe médicale. Nous avons sollicité l'EMARS qui a contacté les professionnels de médicaux. Nous avons ainsi eu plus d'éléments de compréhension pour aider ce monsieur à accepter sa maladie. Il était aussi en attente d'une place en EHPAD mais son handicap posait un problème d'accueil et freinait quelques structures. L'EMARS a permis aux équipes de l'EHPAD d'aiguiller sur les risques d'évolution du handicap, les aménagements à prévoir... Cela a facilité les échanges et les projets pour ce monsieur.

Maintenant, nous avons le réflexe de solliciter l'EMARS. »

Dans les prochains mois, l'EMARS élargira son périmètre d'actions vers les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail), le pôle ISAS (Inclusion Scolaire Accompagnement et Soins) et vers des établissements externes à l'Adapei 49.

Sophie Lesaulnier, ancienne cheffe de service de l'EMARS